Informations générales sur le Gas de Chièvres

Cliquer ici pour ouvrir le document dans un nouvel onglet de votre navigateur et le télécharger.

Table des matières :

- Le G.A.S. de Chièvres : p.3
1. C'est quoi ?
2. Qui fait quoi ?
3. En résumé comment ça se passe tous les 15 jours ?

- Le G.A.S. de Chièvres en pratique : p.4
1. Intégrer le Gas de Chièvres
2. Avant le mercredi 20h30 : passer commande (voir détails plus loin)
3. Payer sa commande
4. Samedi vers 11h30-12h : enlever son panier à la permanence
5. La cotisation d'entrée pour la 1ère année
6. Quelques réunions par an

- Passer commande : p.5

- Mesures Covid : p.5

- Rythme des commandes : p.6

- Attributions des permanences : p.7
1. Comment accéder au calendrier des permanences
2. Notifier vos absences
3. Approbations des permanences attribuées d'office
4. Échanges et contacts
5. A quel rythme sont attribuées les permanences et qui les assure.

- Tournée du permanencier principal : p.9

1. Avant votre départ, vous avez besoin
2. La veille
3. Prendre et redéposer la clef du local chez Françoise
4. Ramener les bacs aux producteurs s'il y a
5. 8h45 Ferme du Moulin à Grosage avec glacières
6. Ferme Fourmanoy
7. Arrivez pour 10h au local et sortez sur le trottoir le panneau du Gas

- Tournée de l'assistant : p.12

1. Par Cindy sinon assistant
2. Fromages de la Ferme de la Bruyère à Lens
3. Poisson Panier
5. Asperges d'Erbisoeul

- Permanences : p.13

1. Timing
2. Commencez par les produits frais !
3. Le partage des œufs
4. La question des consignes
5. Infos à transmettre
6. Distribution des paniers et contrôle du panier repris
7. Bouclage
8. Entretien du local
9. Remarques à faire
10. Restez Zen

- Contacter par mail les responsables de fonction : p.15